

AUTORISATION DE SORTIE et ATTESTATION PARENTALE

MON ENFANT A 8 ANS OU PLUS

Il ne peut sortir seul de l'EMI sans une autorisation d'une personne responsable majeure.

NOM DE L'ENFANT :

Je soussigné(e)

Mère, père, responsable légal (barrer les mentions inutiles) de l'enfant ci-dessus désigné :

(cocher la case choisie ci-dessous)

I'AUTORISE à quitter la classe à la fin des cours ou en cas d'absence d'un professeur.

Ou

Ne I'AUTORISE PAS à quitter la classe. Dans ce cas, je peux désigner ci-dessous les personnes autorisées à récupérer l'enfant en cas d'impossibilité du ou des responsables légaux

Nom, Prénom	Lien avec l'enfant	Téléphone

DEGAGE DE TOUTE RESPONSABILITE l'Ecole de Musique Intercommunale Castelnaudary Lauragais Audois en prenant bien note que mon enfant ou élève majeur n'est sous la responsabilité de l'EMI qu'à partir du moment où il est confié au professeur dans sa classe et uniquement pour la durée du cours. Les parents doivent s'assurer de la présence du professeur.

En cas de nécessité, j' **AUTORISE** l'hospitalisation de mon enfant dans un établissement de soins du département.

Date :

Signature :